

Exigences générales en matière de montage et de placement DELTA-O

Les directives de montage et les exemples de montage ci-après des caniveaux à fente DELTA-O sont établis pour des applications de nature générale. Des situations de montage particulières, basées sur des données locales, doivent à chaque fois être appréciées séparément. Les directives techniques connues dans le domaine et les bonnes pratiques doivent être prises en considération lors du montage et du placement.

Tenez compte de la position de montage des gouttières d'évacuation, du type de revêtement et du type de circulation qui peut passer sur les caniveaux. Les différentes classes de résistance du trafic sont organisées selon la **norme européenne EN 1433**.

Le placement s'effectue selon les exigences que vous avez reçues au moment de la livraison, une analyse des risques doit être exécutée avant le placement afin d'identifier les dangers et les risques éventuels, où les mesures de gestion adéquates sont prises en temps utile.

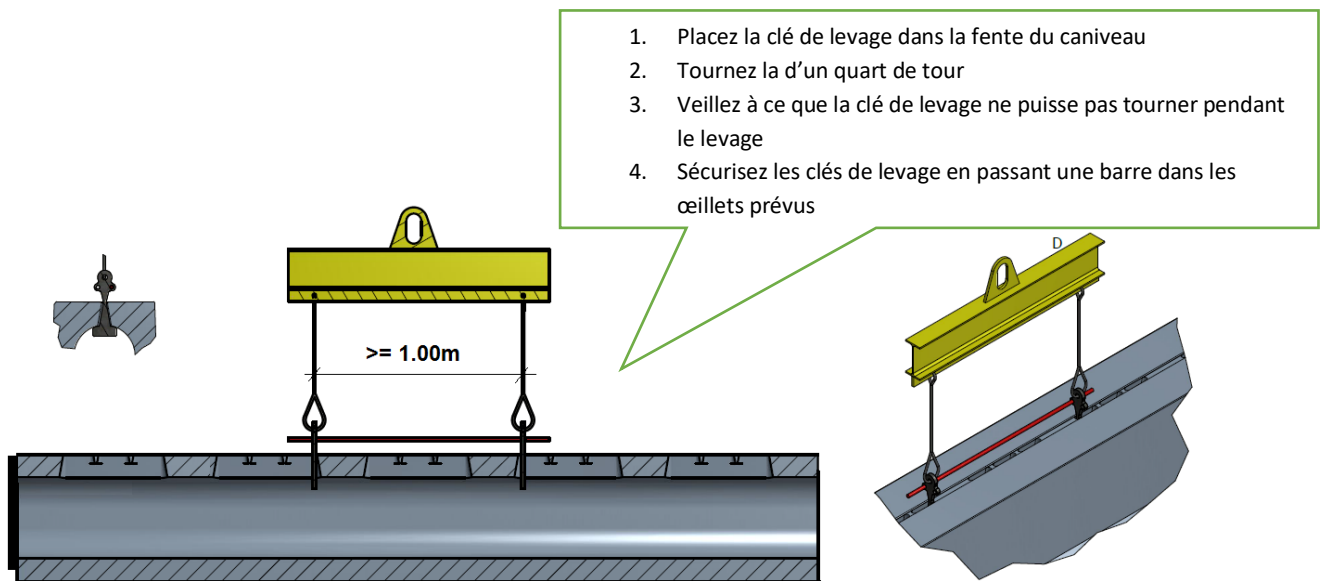
Caniveaux à fente DELTA-O de type I

Les caniveaux à fente DELTA-O sont fabriqués et livrés selon la norme européenne harmonisée EN1433, conformément au type I, caniveau autoportant. Les caniveaux peuvent résister aux charges des classes de résistance du trafic pour lesquelles ils ont été fabriqués :

- EN1433 Groupe 1 : A15 Zones exclusivement utilisées par des piétons et des cyclistes.
- EN1433 Groupe 2 : B125 Trottoirs, zones piétonnes et zones comparables, aires de stationnement et parkings à étages pour voitures.
- EN1433 Groupe 3 : C250 Pour caniveaux hydrauliques placés dans la zone du caniveau le long de trottoirs et qui, mesurés depuis la bordure du trottoir, se situent jusqu'à maximum 0,5 mètre dans la voirie et jusqu'à maximum 0,2 mètre dans le trottoir.
- EN1433 Groupe 4 : D400 Voies publiques avec charges dynamiques de trafic de personnes et de marchandises.
- EN1433 Groupe 5 : E600 Zones de circulation avec charges à l'essieu élevées et trafic lourd intense, comme les terrains industriels et les ports avec quais de chargement et de déchargement.
- EN1433 Groupe 6 : F900 Infrastructure d'aéroports et de terminaux de conteneurs avec charges à l'essieu particulièrement élevées.

Décharger, entreposer et placer

Le déchargement et le placement des caniveaux à fente DELTA-O doivent être effectués à l'aide de dispositifs de levage approuvés. Nous conseillons d'utiliser des clés de levage spécialement conçues pour le déchargement et le placement des caniveaux à fente DELTA-O, disponibles auprès de votre distributeur. Les caniveaux doivent être déchargés et placés avec la prudence de mise et selon les règles de l'art.

**ATTENTION :**

X: Ne hissez jamais les caniveaux aux barres de support dans l'ouverture de la fente du caniveau.

X: Ne hissez jamais les dessableurs à une grille, cadre ou profil en acier ou en fonte.

Fondation et lit

Le lit doit être exécuté dans la même inclinaison que l'inclinaison prescrite pour les caniveaux. La surface d'appui doit être robuste et plane afin d'obtenir une répartition uniforme de la pression. Si le sous-sol s'y prête, l'extrémité peut être utilisée comme surface d'appui.

Afin d'aplanir les inégalités, une couche de sable peut y être versée. Si le sous-sol ne s'y prête pas, il convient d'opter pour un sol composé d'un matériau stabilisé et compact, ou d'un béton maigre. Si le bureau d'études prescrit de placer les caniveaux sur une **fondation en béton durci**, les caniveaux sont placés sur un **lit de mortier** (voir indication 3 sur le schéma de principe ci-dessous).

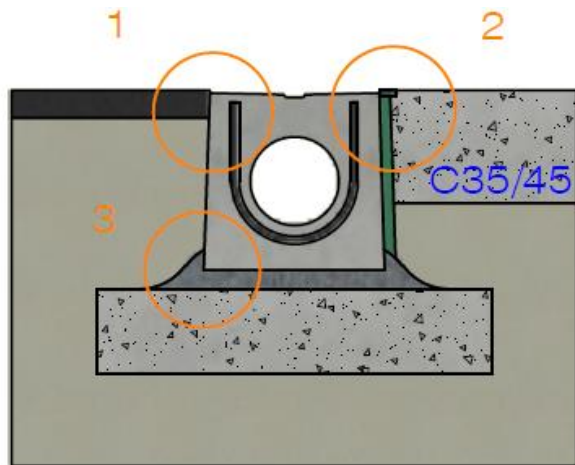
Les caniveaux sont placés d'aval en amont. À l'endroit de l'extrémité avec joint, orientée vers l'amont, il convient de faire une fente dans le lit de minimum 2x2 cm. Ceci permet d'éviter que le lit se bouche au niveau du raccord entre les 2 caniveaux. Ensuite, le caniveau à raccorder est placé de manière droite et uniforme selon son axe longitudinal jusque contre l'extrémité frontale avec joint du caniveau déjà placé. Nous appliquons ici une largeur de fente de 15 mm. Toute correction en poussant, glissant ou tapant avec le bac d'une grue n'est pas autorisée.

ATTENTION : les **angles de déviation** sont réalisés à l'aide de caniveaux à fente DELTA-O avec angle de déviation intégré (infos chez le distributeur).

Zones de circulation adjacentes

Le transfert d'énergie des zones de circulation adjacentes n'est pas autorisé. Prévoyez des joints de dilatation suffisamment larges sur les côtés longitudinaux des caniveaux (toujours le cas avec un revêtement en béton continu et adjacent) (voir indication 2). Les joints de dilatation de la surface adjacente qui débouchent perpendiculairement sur la ligne du caniveau doivent être conçus de telle sorte qu'ils puissent être reliés au joint d'extrémité du raccord du caniveau.

Après que le revêtement adjacent de la route/du terrain ait été aménagé et achevé, le joint de dilation doit être bouché à l'aide d'un mastic de jointage flexible approprié. Veuillez utiliser à cet effet le sélecteur de produit et les conditions d'utilisation de votre fournisseur de mastic de jointage.

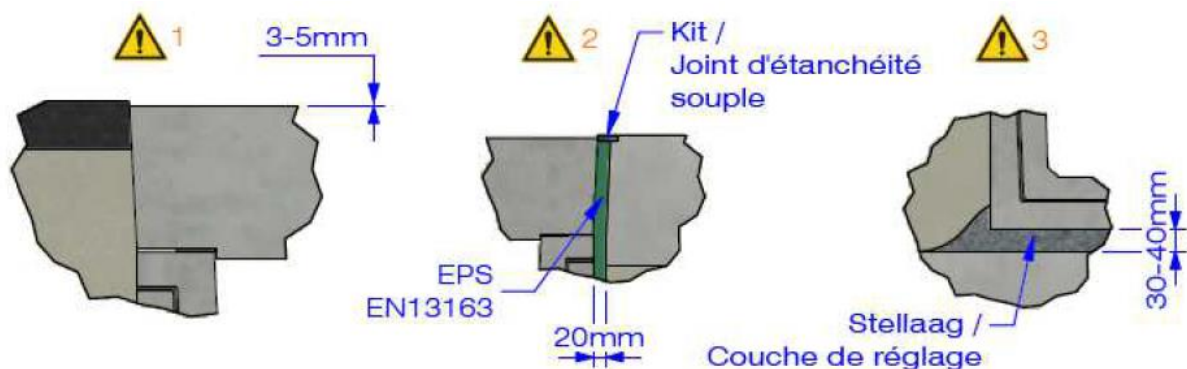


Afin d'éviter l'effritement de petits morceaux de béton (p.ex. à la suite d'un tassement du sol ou d'une expansion thermique), les joints doivent être bouchés de telle sorte qu'aucun raccord rigide et durcissant ne soit créé entre les caniveaux entre eux (joint transversal) et/ou avec le type de revêtement adjacent (joint longitudinal). Du mortier ou du béton ne peut pas être utilisé pour le remplissage du joint.

Dans l'état final (avant réception), les revêtements adjacents doivent se trouver en permanence 3-5 mm au-dessus de la face supérieure de l'élément de caniveau,

y compris le couvercle, afin de garantir l'évacuation de l'eau et par ailleurs d'éviter les dommages mécaniques (p.ex. balayeuses de voirie, chasse-neige, plaques vibrantes) (voir indication 1).

Pour les éléments de béton complémentaires, tels que p.ex. dessableurs et éléments d'évacuation, lesquels sont placés en ligne avec les caniveaux, les mêmes directives de montage et exigences de placement s'appliquent que celles décrites ci-dessus.



Le client reconnaît expressément qu'en cas de non-respect, intégralement ou partiellement, de ces exigences, la responsabilité du distributeur et du fabricant devient caduque et les dommages éventuels qui en découlent ne peuvent pas être indemnisés.